



Etude d'opportunité agricole de déploiement de filières à bas niveau d'impact

Région : Occitanie

Département : Hérault

Délégation : Montpellier

Communes concernées : Communes de Montpellier
Méditerranée Métropole

Bassin versant : Lez Mosson Etangs Palavasiens

Interlocuteurs Agence : Kevin BOISSET

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

Montpellier Méditerranée Métropole

50, place Zeus

34000 Montpellier

Tel : 04 67 13 60 00

Partenaires techniques : Bureau d'études Blézat Consulting (désormais CERESCO) pour l'étude de faisabilité

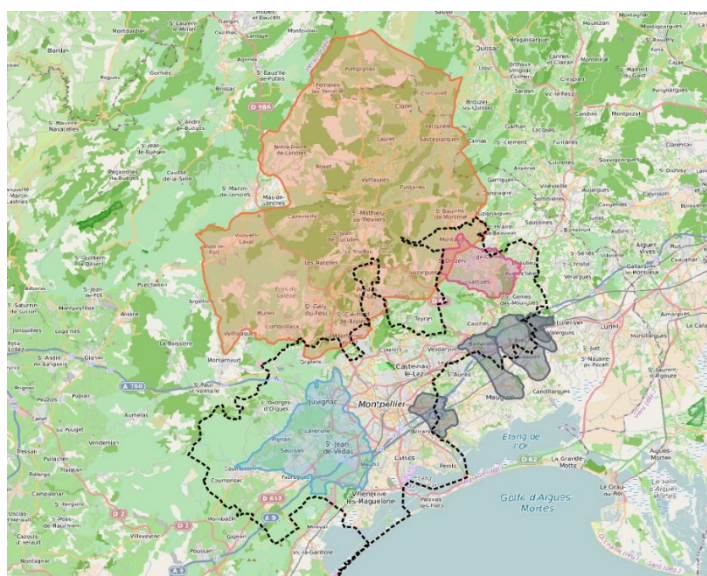
Partenaires financiers : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La Métropole est compétente pour agir sur la **restauration de la qualité des ressources en eaux** douces superficielles et souterraines ainsi que sur les eaux saumâtres des lagunes sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, le territoire de la Métropole compte **deux captages prioritaires** (Garrigues Basse - Bérange ainsi que Flès). Classés pour leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions par les pesticides, ces captages prioritaires bénéficient de plans d'actions menés sur les territoires des aires d'alimentation tels que **l'accompagnement des agriculteurs** vers un des itinéraires culturels moins consommateurs d'intrants chimiques et économes en eau. En parallèle, la métropole possède une **masse d'eau souterraine stratégique** pour l'alimentation en eau potable actuelle ou future sur son territoire qui doit aussi être protégée à l'échelle des zones de sauvegarde.

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Les principales pollutions diffuses qui affectent les ressources en eaux de la Métropole sont d'origine agricole.



- AAC des captages du Flès
- AAC des captages de Garrigues Basses et Bérange
- AAC du captage du Lez

Localisation des aires d'alimentation des captages prioritaires de la métropole © Blézat Consulting

L'analyse des eaux brutes des captages prioritaires a permis de déterminer que les substances que l'on retrouve le plus souvent sont l'AMPA, le glyphosate et le fosétyl-aluminium (métabolite d'herbicide, herbicide et fongicide utilisé en viticulture). L'assolement dans ces secteurs est pour une grande partie constitué de **vignes**. Les viticulteurs de ces secteurs ont fait évoluer leurs pratiques au cours des dix dernières années, notamment en contractualisant des **mesures agro-environnementales** ou en investissant dans du matériel permettant de **maîtriser l'enherbement**. La sensibilité aux pollutions par les nitrates d'origine agricole est également importante, 15 des 31 communes de la métropole sont en effet classées en «zone vulnérable» au titre de la Directive Nitrates. Au-delà de la restauration de la qualité de l'eau, la métropole désire accompagner le développement agricole et alimentaire en cohérence avec la **stratégie de sa politique agroécologique et alimentaire (construite autour de son projet agro-alimentaire de territoire : PAT)**, lancée en 2015 et **adapter l'activité agricole face aux changements climatiques**, en étudiant les différents scénarii climatiques.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Evaluer les opportunités **d'émergence de nouvelles filières agricoles** afin de diversifier l'agriculture du territoire et de répondre aux enjeux de :
 - **Reconquête et préservation** de la qualité de l'eau ;
 - **Accompagnement au développement agricole et alimentaire** en cohérence avec la stratégie de la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole basée sur la résilience alimentaire;
 - Maintien et adaptation de l'activité agricole face aux **changements climatiques**.
- Produire un **document d'appui** préalable à la mise en place d'une politique de filière agricole à bas niveau d'impact.

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif de l'étude présentée dans ce retour d'expérience est de **déterminer les filières** les plus pertinentes à soutenir sur le territoire de la métropole avec notamment des **cultures à encourager** pour satisfaire les trois objectifs : gestion équilibrée de la ressource en eau (volets qualitatif et quantitatif), politique agroécologique et alimentaire et adaptation au changement climatique. Cette analyse doit être vue comme un **outil d'aide à la décision** à visée politique. Ainsi, cet outil devra pouvoir proposer des **idées innovantes et réalisables** recouvrant les champs de compétences d'une EPCI pour que la Métropole puisse agir.

COUT DE L'ETUDE

- Coût de l'étude : 30 000 €

DUREE DE L'ETUDE

- Etude effectuée entre juillet 2019 et mars 2020.

PLAN DE FINANCEMENT

- 70 % par l'agence de l'eau RMC ;
- 30% par autofinancement (Montpellier Méditerranée Métropole).

LES RESULTATS DE L'ETUDE

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

- Un territoire agricole organisé en **grandes filières** qui nécessite d'avoir une approche intégrée et attractive des systèmes majoritaires pour avoir un levier significatif sur **la ressource en eau** ;
- Un territoire agricole sous **pression foncière** et sous la menace de la déprise et de l'enfrichement. Un risque d'incendie, de dégradation paysagère et de perte de dynamisme agricole, préjudiciable pour l'autonomie alimentaire et la conduite de filières agroécologiques ;
- Un risque de **recul de l'élevage** dans un contexte de diminution de la consommation des protéines animales et dans une zone peu stratégique au regard des grands bassins, pouvant entraîner une **disparition des prairies**, vertueuses pour la qualité de l'eau ;
- Un territoire agricole dans un contexte **climatique méditerranéen** spécifique mais **en évolution**, qui nécessite d'anticiper sur les systèmes de production de demain.

Evoluer

- Faire **évoluer les filières** majoritaires vers des systèmes BNI (Bas Niveau d'Impact) : 3^{ème} voie (conventionnel et bio en démarches privées et collectives) et bio (agriculture biologique) ;
- Retrouver une fertilité des sols et la place de l'arbre dans les systèmes agricoles (agroforesterie).

Développer

- Soutenir les **filières animales** présentes sur le territoire ;
- Diversifier les systèmes pour plus de résilience en **développant des filières BNI et bio** ;
- Rechercher de **futures productions BNI** relevant le défi du **changement climatique**.

Faciliter

- Se doter **d'instruments de gestion du foncier agricole**, en cohérence avec la politique SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et le PAT (Programme Alimentaire Territorial) ;
- Agir sur les friches ou les parcelles à risque pour saisir des opportunités de nouveaux modèles agroécologiques ;
- Favoriser l'installation d'activités **d'élevage extensif**.

L'EVOLUTION DES FILIERES

Evolution des filières du territoire

- **Comment y parvenir ?** en levant les **freins techniques** et **financiers** à la **bio** et aux cahiers des charges «3^{ème} voie» au niveau de la production, en **relocalisant** l'approvisionnement en **céréales et oléoprotéagineux** bio des opérateurs économiques locaux, en investiguant les **opportunités d'une filière de semences bio**, en proposant un débouché pour les produits locaux bio et de «3^{ème} voie» via la **restauration collective**, en investiguant les opportunités de déploiement des **chartes écoresponsables** sur le territoire de la métropole ainsi qu'en soutenant et accompagnant les initiatives locales de filières (ex. céréales et légumineuses).
- **Exemples de filières à faire évoluer :**
 - **Viticulture :** utilisation de cépages résistants et de couverts végétaux, développement du HVE et du bio ;
 - **Grandes cultures :** développement de l'agriculture biologique avec la valorisation de l'origine France et éthique, les filières courtes de structuration ou encore les semences biologiques et le développement de la 3^{ème} voie comme le HVE ou filière blé dur « Zéro résidu de pesticides » ;
 - **Cultures spécialisées (melon) :** Label Rouge, AB et «3^{ème} voie » (Zéro résidus de pesticides...) ;
 - **Autres cultures (arboriculture) :** alternatives au désherbage chimique.



Production de melons labélisés
Agriculture Biologique © Force Sud

Restauration des sols et agroforesterie

- **Comment y parvenir ?** en initiant une dynamique sur des **zones « pilotes » et stratégiques** au regard des enjeux environnementaux, en développant des débouchés pour mieux valoriser les **haies** dans un contexte de demande croissante de biomasse, en valorisant des **surfaces boisées** disponibles pouvant accueillir de l'élevage ainsi qu'en identifiant des **pratiques agroforestières** de la zone en prenant en compte le changement climatique.
- **Exemples de filières à faire évoluer :**
 - **Viticulture :** changements de pratiques enclenchés avec la couverture pérenne en inter-rang, l'implantation de haies de bordure ou encore d'arbres intra-parcellaires (très marginaux) ;
 - **Grandes cultures :** premières étapes : redévelopper des linéaires de haies, avec la possibilité de valoriser la biomasse (autoconsommation ou en lien avec les collectivités), démocratiser le modèle « grandes cultures et arbres intra-parcellaires », encore très marginal et développer les parcelles à l'essai sur Restinclières (noyer/céréales) ;

- **Elevage et arbres :** Sur le territoire : porcs, volailles ou petits ruminants sous couverts boisés et d'autres espaces boisés qui pourraient être valorisés par l'élevage.

Soutien des filières animales extensives sur le territoire

- **Comment y parvenir ?** en identifiant et accompagnant les pistes de développement des **filières animales existantes** en cohérence avec les enjeux environnementaux, en favorisant **l'installation d'activités d'élevage extensif et/ou bio**, en proposant un **débouché** pour les produits locaux bio et de « 3^{ème} voie » d'origine animale via la restauration collective ainsi qu'en accompagnant la production pour s'adapter au changement climatique.



Poules dans les parcelles d'oliviers
© AFAF (Agroforesterie - Association Française)

→ Exemples de filières à faire évoluer :

- petits ruminants (ovins viande, caprins) plus adaptés aux conditions des garrigues ;
- dans une moindre mesure : bovins allaitants, volailles de chair, poules pondeuses et porcins (l'élevage bovin lait a quasiment disparu du territoire).

Diversification des productions existantes

- **Comment y parvenir ?** en accompagnant le développement de **nouvelles productions BNI ou bio** qui sont aussi peu consommatrices en eau, en étudiant les opportunités pour de **nouvelles productions viticoles** (raisins de table, raisins secs, jus de raisin), en suscitant de nouvelles filières très expérimentales, en proposant un **débouché pour les produits locaux bio** et de « 3^{ème} voie » via la restauration collective ainsi qu'en soutenant et accompagnant les initiatives locales de filières courtes (ex. céréales et légumineuses).



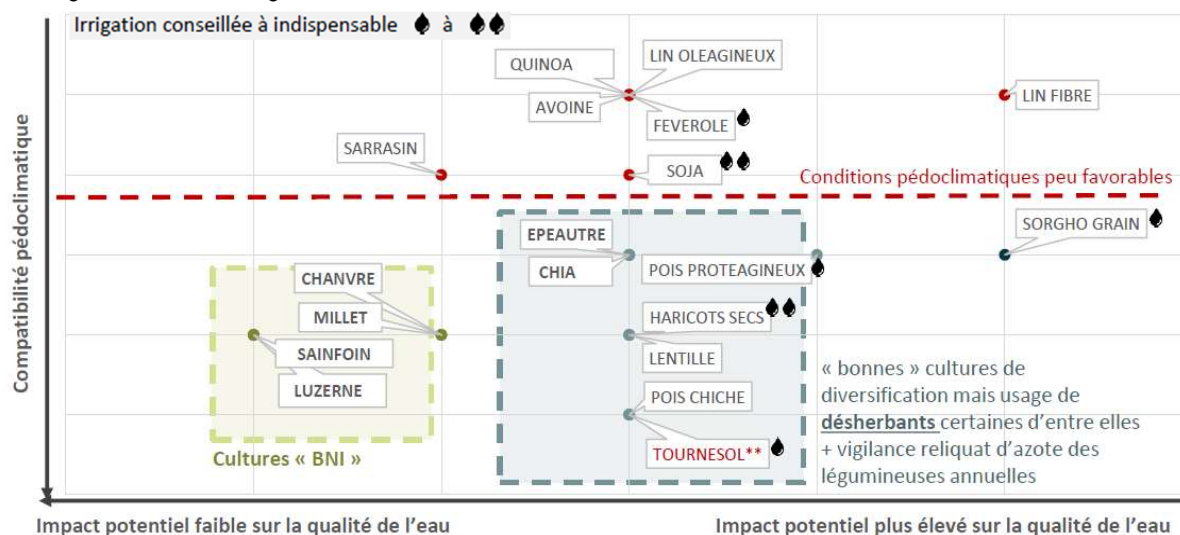
Culture de plantes aromatique © Arcadie

→ Exemples de filières à faire évoluer (impact sur la qualité et la quantité de l'eau) :

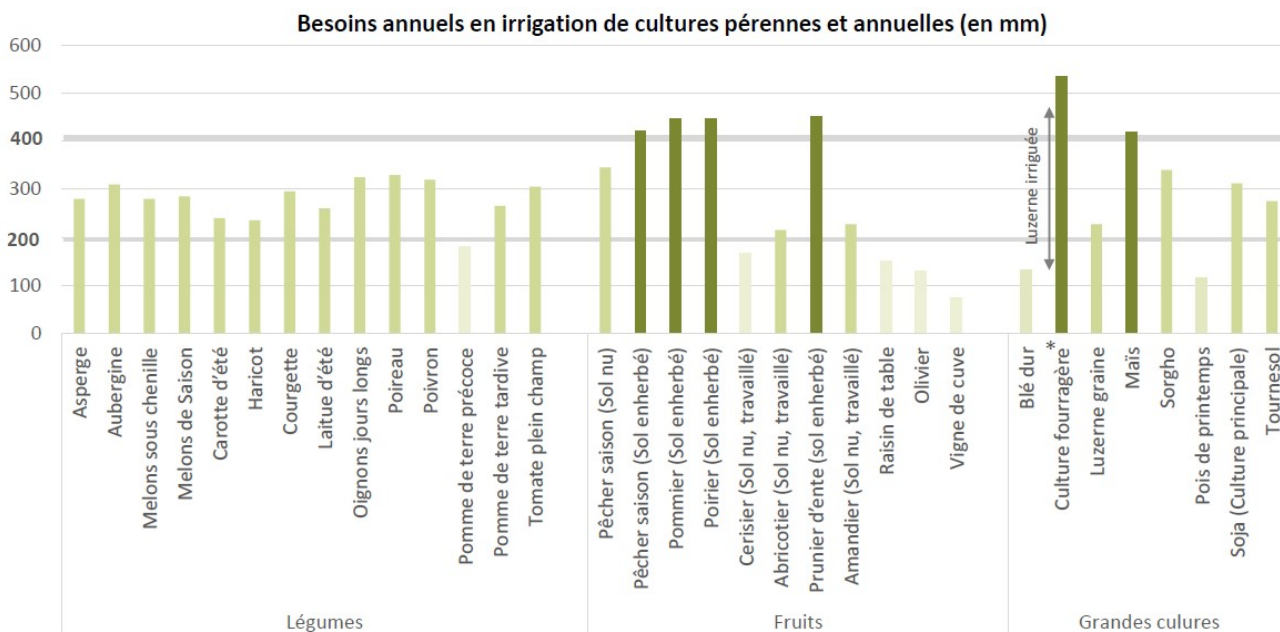
- **Cultures pérennes :** à faible impact sur la qualité de l'eau (plantes aromatiques, truffe, semezuses de fleur), à privilégier en bio (houblon, kaki, plaqueminier, amandier, grenadier, pistachier, plantes médicinales et plus globalement pour les cultures déjà présentes sur le territoire : maraichage, viticulture, vergers, oliveraies...) ;
- **Cultures entrant dans les rotations :** céréales et oléoprotéagineux (pois chiche, semences tournesol...), légumineuses fourragères, chanvre, chia.



Culture de chanvre © Chanvre Gardois



Intérêt des cultures entrant dans les rotations vis-à-vis de la qualité de l'eau © (C'est une production de CRESCO)



Intérêt des cultures entrant dans les rotations vis-à-vis de quantité en eau nécessaire à la production © ARDEPI

Anticiper le changement climatique

- ➔ **Comment y parvenir ?** en développant la **connaissance**, suscitant de nouvelles filières très **expérimentales** ainsi qu'en initiant et soutenant une dynamique sur la restauration des sols et **agroforesterie**.
- ➔ **Exemples de filières à faire évoluer :**
 - **Agroforesterie** : techniques agronomiques comme le paillage de broyat de déchets verts... ;
 - **Innovation végétale** comme la filière « stevia made in France ».

GAINS ATTENDUS

Pour l'environnement

- ➔ **Amélioration de la qualité de l'eau** en accompagnant la diminution des apports en azote et produits phytosanitaires sur les exploitations ;
- ➔ **Diminuer les prélèvements en eau** en accompagnant des nouvelles cultures faibles consommatrices d'eau et associées à des aménagements parcellaires limitant l'usage en eau (agroforesterie) ;
- ➔ **Préservation de la biodiversité** suite à la diminution des pesticides dans les parcelles et à la plantation de haies (habitats et corridors écologiques en faveur de la Trame Verte et Bleue) ;
- ➔ **Amélioration de la séquestration du carbone dans le sol** grâce aux haies, enherbement des parcelles, de la **fertilité des sols** et **lutte contre l'érosion**.
- ➔ **Amélioration de la qualité de l'air** au travers de la diminution d'usage d'engrais chimiques et de pesticides ;

Socio-sociétaux

- ➔ Satisfaction des besoins alimentaires sur le territoire (relocalisation de l'alimentation) ;
- ➔ Valorisation du lien entre la ville et la campagne et renforcement de l'acceptabilité de l'activité agricole par les riverains.

Economiques

- Consolidation et diversification des débouchés ;
- Valeur ajoutée territoriale.

Territoire

- **Actions positives sur le paysage** (enherbement, haies...) qui ont un impact sur le **cadre de vie** des riverains et l'augmentation de la **valeur ajoutée territoriale**.

POINTS FORTS DE L'ETUDE

- Idée d'implanter des cultures à des fins de **production alimentaire** et non pas des cultures énergétiques ou autres ;
- Mise en évidence des **cultures adaptées au territoire**, qui ont **peu d'impact sur la ressource en eau** (aspect qualitatif et quantitatif) ;
- Mise en évidence de **systèmes plus résilients** en cas de sécheresse prolongée ;
- Mise en évidence des **gains potentiels pour l'environnement** et **la santé** notamment.

LES PERSPECTIVES

- Accompagner les projets de structuration de filières identifiés en soutenant les investissements collectifs de transformation, notamment en céréales (2021, 2022) ;
- Lancement en 2021 d'une phase 2 de l'étude pour animer territorialement le projet et accompagner la réflexion et l'émergence de filières. Passer de l'étude à l'opérationnalité du projet.
- Développer des **filières des super fruits** et des **fruits secs à coque** à plus long terme ;
- Faire en sorte que le monde agricole, les entreprises et les consommateurs **s'approprient le projet**

SOURCES

- Rapport Final « Etude d'opportunité agricole de déploiement de filière bas niveau d'impact sur Montpellier Méditerranée Métropole », Blézat Consulting, 2020, 70p.
- Cahier des Clauses Techniques Particulières, Etude d'opportunité agricole de déploiement de filière bas niveau d'impact sur Montpellier Méditerranée Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, 2018, 24 p.
- Fiche de présentation FiBANI, Montpellier Méditerranée Métropole, 2018, 1 p.
- Site internet du PAT (partenariat entre Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération et Pic St Loup Agglomération) : <https://bocal.montpellier3m.fr/>

Date de rédaction : Février 2021